

CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

Mis à jour le 22 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Être titulaire d'un titre ou un diplôme homologué de niveau 3 (CAP)
Avoir 18 ans – Être titulaire du permis B

Public visé

Tout titulaire d'un diplôme de niveau 3

Rythme

Alternance

Durée en centre

400 heures

Validation

CAP : Niveau 3

Modalités d'évaluation

CCF + Epreuves ponctuelles

Entrée et sortie permanente

Oui

RNCP 37598 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37598/>

Objectifs professionnels

Le détenteur du CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar a pour principale responsabilité d'assurer la sécurité des passagers lors de leurs déplacements réguliers ou occasionnels. En plus de conduire, il veille au confort et à la satisfaction des clients, contribuant ainsi à la fidélisation et à la promotion positive de son entreprise. Son travail s'exerce tant en milieu urbain que rural, au sein de diverses entreprises de transport routier de voyageurs, qu'il s'agisse de lignes régulières, scolaires, touristiques (locales, régionales, nationales ou internationales), occasionnelles, à la demande ou privées

Contenu

Déroulement d'une opération de transport :

Mettre en oeuvre la mission de transport
Clôturer l'opération de transport

Conduite d'un véhicule en sécurité :

Conduire un véhicule
Gérer les situations d'incident, d'accident et de contrôle routier

Gestion de la relation client :

Prendre en charge le client
Traiter l'information liée au service
Suivre et fidéliser le client

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
Référént, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

RAS

Réussite aux examens

1ère session en 2025

Insertion professionnelle

CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

Durée du contrat : 1 an

Délais et modalités d'accès

Accès à l'établissement par des lignes du bus.
Possibilité de restauration au lycée.

Financements possibles

Prise en charge par (préciser OPCO, CNFPT, etc.)

Poursuite de parcours

Il peut exercer son métier dans le cadre de transports urbains, scolaire, sur ligne régulières ou occasionnelles. Après une première expérience professionnelle, il peut évoluer vers des postes de conducteur d'autocar de tourisme, grand tourisme ou événementiel ; de formateur, de conducteur de tramway ou encore d'agent d'exploitation puis de responsable d'exploitation.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037